

Organisme de formation : 2PJFORMATION, 33 rue du Ballon 93160 Noisy-le-Grand
Tel : 01-75-91-08-69

INTITULÉ DE LA FORMATION

Formation Continue Obligatoire (FCO Taxi)

PUBLIC CONCERNÉ

Chauffeurs titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de taxi souhaitant renouveler leur carte conformément à la réglementation en vigueur (Code des Transports – articles R.3120-8 et suivants).

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi.
Présenter une pièce d'identité et la carte professionnelle lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser ses connaissances réglementaires et professionnelles relatives à l'activité de conducteur de taxi.
- Appliquer les règles de sécurité routière et adopter une conduite éco-responsable.
- Mettre à jour ses pratiques en matière de relation client et qualité de service.
- Identifier les évolutions du métier et les obligations légales pour le renouvellement de la carte professionnelle.

Durée et organisation

Durée totale : 14 heures
Rythme : 2 journées de 7 heures chacune, ou 4 demi-journées de 3h30

Modalité : Présentiel uniquement (obligation réglementaire)
Effectif maximum : 12 participants par session

Déroulé pédagogique

Programme sur 2 jours

Jour 1 : 7 heures

- Réglementation (3h30)
- Réglementation spécifique Taxi (3h30)

Jour 2 ; 7 heures

- Sécurité routière et prévention des risques (3h30)
- Module au choix (3h30)

Programme sur 4 demi-journées

Demi-journée 1 : 3h30

- Réglementation (3h30)

Demi-journée 2 : 3h30

- Réglementation spécifique Taxi (3h30)

Demi-journée 3 : 3h30

- Sécurité routière et prévention des risques (3h30)

Demi-journée 4 : 3h30

- Module au choix (3h30)

REGLEMENTATION (durée 3h30)

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives au droit du transport public particulier de personnes :

Taxi, VTC, Véhicule motorisé à deux ou trois roues

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives aux autorités administratives et juridictions professionnelles compétentes dans le cadre du T3P et notamment :

- L'Observatoire national, la commission locale et le comité national
- Le Tribunal de commerce, le conseil des Prud'hommes
- Les organisations professionnelles

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives aux obligations du conducteur en matière d'assurance

- Les obligations du T3P en matière d'assurance
- La responsabilité civile professionnelle
- Les droits et obligations en cas de sinistre

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives aux agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise du T3P

Les BOERS, la police, la douane, la gendarmerie

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives aux sanctions encourues en cas d'infraction à la réglementation

Les sanctions administratives et les sanctions pénales

Identifier et mettre à jour les dispositions relatives aux Plateformes de mise en relation : La relation avec le conducteur, les droits des chauffeurs, Obligation des plateformes de mise en relation

REGLEMENTATION SPECIFIQUE TAXI (durée 3h30)

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives à la réglementation spécifique à l'activité taxi :

- Identifier et comprendre la réglementation nationale
- Identifier et mettre à jour les connaissances relatives aux régimes des autorisations de stationnement
- Identifier et mettre à jour les connaissances relatives à la facturation d'une course de taxi
- Identifier les activités complémentaires ouvertes aux taxis : Transport collectifs, etc...

Identifier et mettre à jour les connaissances relatives au conventionnement CPAM

- Les différents cas et conditions de prise en charge
- L'essentiel sur la CMU, l'AME et l'ACS.
- Débat sur un sujet d'actualité

Identifier et mettre à jour les règles applicables aux personnes à mobilité réduite :

- Définition et causes de déficiences motrices ;
- Sensibilisation à l'accueil et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite
- Les règles essentielles à respecter.

SECURITE ROUTIERE (durée 3h30)

- Règles du code de la route
- Risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement

Règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et smartphones dans les véhicules

- Obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter ...)

Constat amiable d'accident matériel

- Sanctions des infractions au code de la route
- Réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Prise en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

MODULE AU CHOIX (3h30)

ANGLAIS - S'exprimer dans une langue étrangère

- Comprendre des phrases isolées et des expressions en relation avec des domaines en lien avec le transport de personnes
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets en lien avec le transport de personnes
- Décrire avec des moyens simples son environnement immédiat

GESTION

- Identifier et mettre à jour les connaissances relatives à la gestion et comptabilité
- Identifier et mettre à jour les différentes formes juridiques d'exploitation
- Identifier et mettre à jour les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Identifier et mettre à jour les différentes formalités déclaratives.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Définir les différents régimes sociaux et comprendre les principes de cotisations et prestations

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing : analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Valoriser les qualités de la prestation commerciale
- Fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES

- Prévenir les accidents de la vie courante
- Protéger, alerter les populations ;
- Réagir à l'obstruction des voies aériennes par un corps étranger,
- Hémorragies externes, Plaies, Brûlures, Traumatismes
- Perte de connaissance et malaise et Arrêt cardiaque.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Une salle dédiée et équipée (tableau blanc, vidéoprojecteur, connexion internet)
- Support pédagogique remis aux stagiaires (papier)
- Échanges d'expérience.
- L'intervention de professionnels spécialisés dans leur domaine


Modalités d'évaluation

Une attestation de formation continue est remise à l'issue du stage (document exigé pour le renouvellement de la carte).

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : inscription via devis ou convention préalable, sur présentation des documents requis (carte professionnelle).

Délais d'accès : inscription à effectuer au moins 3 jours avant le début de la formation pour permettre l'organisation de la session et la validation des prérequis.

 Accessibilité

2PJFormation s'engage à rendre la formation accessible à tout public. Toutefois, nos locaux ne permettent pas l'accueil des personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant)

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription afin de prévoir les adaptations nécessaires).

Suivi de l'exécution

Feuille de présence signée matin et après-midi.
Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant.

Qualification des formateurs

Conformément à l'arrêté du 11 août 2017, l'ensemble de nos formateurs sont titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de TAXI depuis plus de 5 ans. Les formateurs sont également des professionnels expérimentés dans leur domaine.

Lieux de réalisation

La formation est réalisée principalement dans nos locaux situés à :

- Noisy-le-Grand : 33 Rue du Ballon – 93160 Noisy-le-Grand
- Mareuil-lès-Meaux : 220 chemin de crécy, 77100 Mareuil-Lès-Meaux
- Rosny-Sous-Bois : 112 avenue du Général de Gaulle, (Tour de Rosny), 93110 Rosny-Sous-Bois

FIN DU PROGRAMME DE FORMATION

📞 Contact : JULIEN Pierre – 2pjformation@gmail.com – 01.75.91.08.69 – <https://www.2pjformation.fr>

📄 Mise à jour : le programme peut être actualisé selon les évolutions réglementaires ou pédagogiques.

✅ Validation : JULIEN Pierre Président – Version 3 06/10/2025

Signature

2PJFORMATION
33 rue du Ballon 93160 NOISY LE GRAND
Tél : 01 75 91 08 69
RCS Bobigny 838270080 - n° DA 11930771193
* contact@2pjformation.fr *

FORMATION